FORMATION PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ (PRAP 2S)

PROGRAMME

CONTENU DE LA FORMATION :

DOMAINE DE COMPETENCES 1 :

- Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles.
- La place de l'activité physique dans la situation de travail
- Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie, ses atteintes et les facteurs de risques.
- Éléments déterminants de l'activité physique sur le poste de travail et les possibilités d'aménagement.
- Les principes de prévention des risques professionnels.
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts.
- Les techniques de manutention de personnes à mobilité réduite
- Les principes d'aménagement du poste de travail

Bilan de la formation : *Satisfaction stagiaires*

Durée : 3 jours (21h)

Prérequis : Aucun

Public Concerné : *Tout public*

Modalités et délais d'accès : contacter B2C qui propose et planifie une formation à la date des prochaines sessions disponibles.

Nombre de stagiaires : 4 à 10 maximum

Objectifs pédagogiques :

Être capable de :

- ✓ Situer l'importance des atteintes à la santé et leurs conséquences pour le personnel et pour l'établissement
- ✓ Situer la place de l'activité physique dans la situation de travail
- ✓ Connaitre le fonctionnement du corps humain afin de caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique.
- ✓ Identifier et caractériser les éléments déterminants de l'activité physique.
- ✓ Limiter les risques liés à la manutention en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économies d'effort.
- ✓ Proposer des améliorations de sa situation de travail

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Exposés interactifs
- ✓ Diaporamas
- ✓ Echange et partage d'expériences,
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Mises en situation et étude de cas spécifiques à l'entreprise

Modalités d'évaluation :

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Méthodes d'évaluation :

L'évaluation continue, selon des critères définis par l'INRS est portée sur 2 documents nationaux (grille d'évaluation certificative et formation PRAP 2S)

Attestation : Certificat

Un certificat d'acteur PRAP 2S (valable 2 ans) .Une formation recyclage de 7h est recommandée tous les 2 ans

Contact : b2cformations@gmail.com
06.20.35.23.18
Site : b2cformations.fr